



DERNIER APPEL AUX DEPUTES POUR UN DROIT A L'EAU EFFECTIF POUR TOUS

Les organisations de solidarité nationale et internationale demandent aux députés de ne pas suivre la recommandation du rapporteur de la loi sur l'eau concernant le Droit à l'eau (art. 1er)

Les débats sur **la loi sur l'eau et les milieux aquatiques** s'ouvriront, après plusieurs reports, le 11 décembre 2006 à l'Assemblée Nationale. Conformément aux procédures parlementaires françaises, le texte a été discuté par la Commission des Affaires Économiques, de l'Environnement et du Territoire.

Le rapport (n°3455) de la Commission montre que les propositions d'amendements visant à rendre effectif le droit à l'eau ont été écartées.

Les organisations de société civile, qui avaient appelé à l'identification de modalités de financement exhaustives, **déplorent** la perspective que la loi ne retienne que les processus permis par le Fonds Social pour le Logement, et ne permette pas d'autres initiatives de solidarité.

Les **Maires de Grandes Villes de France (AMGVF)**, en soutien du droit à l'eau, demandent dans un communiqué parallèle que « leur soit confirmée la liberté de choisir et de mettre en œuvre des mécanismes de solidarité : tarifications sociales, abandons de créances, abondement de fonds sociaux départementaux pour le logement, aides directes aux personnes menées par les centres communaux d'action sociales... »

Rappel : La Loi de lutte contre les exclusions (1998) avait identifié trois biens essentiels auxquels chacun devait avoir accès : l'eau, l'énergie et le téléphone. Sa mise en œuvre dans les domaines de l'énergie et du téléphone a déjà permis d'aider plus de 500 000 ménages à avoir accès plus aisément à ces biens alors que rien ou presque n'a été fait pour l'eau.

Seuls 20 000 ménages ont été aidés en 2005 à payer leurs factures d'eau par les Fonds de solidarité pour le logement. Tous les autres ménages qui sont tout aussi pauvres et qui ont fait de lourds sacrifices pour payer leurs factures d'eau ne reçoivent aucune aide spécifique.

Organisations signataires : Green Cross France, ADEDE, le CRID, Eau Vive, France-Libertés, Solidarité Eau Europe, Solidarité Tiers Monde, les Amis de la Terre, 4D, Ingénieurs Sans Frontières, la Confédération Paysanne, le Secours Catholique-Caritas France, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), CASI Bretagne, France Nature Environnement.

Green Cross France

Marie-Laure Vercambre

marie-laure.vercambre@greencross.fr

<http://www.greencross.fr> - Tel/Fax: +33 1 48 83 16 34